

Montreuil, le 17/04/2024

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE- E

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CSE-E (Siège-DII - Itinérants)
du 17/04/2024

La délégation Force Ouvrière était composée de : Michaël CORRIETTE, Nathalie TONDOLO
Jean-Marc LEMEE (excusé)

Séance présidée par Mostafa RHARADE avec Patricia FERNANDEZ, Marianne ABISOU, Armelle BLOND et Yves OSWALD

Ordre du jour

1. Approbation de PV du CSEE-SID de Mars 2024

Report de l'approbation du PV lors d'un autre CSEE

2. Information consultation sur le reclassement pour motif d'inaptitude de M. CASCIOTTI Pierre, formateur à la DIMT

Le président donne la parole à Armelle BLOND, qui nous présente ce dossier et l'état actuel de la situation du salarié. Elle nous indique les étapes spécifiques de la procédure de reclassement en complément des documents qui nous ont été fournis.

La direction va proposer deux postes à notre collègue, un à Poisy et l'autre à Besançon.

Force Ouvrière a émis un avis défavorable lors de la consultation concernant les propositions de reclassement. Pour notre délégation, proposer des postes dans le cadre d'un reclassement pour inaptitude doit permettre aux collègues concernés de reprendre le travail en toute sérénité. Dans le cas présenté, le salarié habitant à Marseille, il serait donc dans l'obligation de déménager. La direction peut mieux faire.

3. Adoption du Règlement Intérieur du CSEE SID

Le travail n'est pas abouti, report au mois prochain.

4. Application des recommandations « j'anticipe les JO »

Le président : Nous informe que les Jeux Olympiques, qui se dérouleront du **26 juillet au 11 août**, semblent propices aux congés, donc pas trop d'impacts pour les salariés de l'AFPA. En revanche, pour la période paralympique, du **28 août au 8 septembre**, les conséquences seront très variables en fonction de la localisation (Paris ou province). De plus, il existe la possibilité de bénéficier de 20 jours de télétravail occasionnel forfaitaire.

Tout comme lors de la Coupe du Monde de rugby, des dispositions seront prises au cas par cas, notamment la possibilité de dépasser les remboursements forfaitaires au-delà du barème.

Force Ouvrière exprime son mécontentement face à l'utilisation télétravail occasionnel forfaitaire qui appartient aux salariés pour pallier des besoins ponctuels et des imprévus dans la vie de tous les jours.

Pour Force Ouvrière il faut activer le télétravail pour circonstances exceptionnelles comme le prévoit l'accord !

De plus, notre délégation demande à la direction de ne pas faire du cas par cas mais bien de faire une note de cadrage.

5. Emploi social

5.1. Suivi des recrutements et état des postes vacants à date

Le président : Le document que nous avons transmis indique que les recrutements sont en cours pour l'ensemble du périmètre.

Il mentionne également que les effectifs doivent être en adéquation avec notre activité.

Bien que notre situation actuelle ne soit pas à la hauteur des attentes, notre objectif dans le cadre de la déprécarisation et du développement du dispositif itinérant concernant les postes en recrutement n'a pas été remis en cause.

Pour **Force Ouvrière**, il est crucial de souligner le profond mal-être ressenti par une grande partie des salariés du SID. De plus, il est essentiel de mettre en lumière le fait que la charge de travail, engendrée par les postes vacants dans certains services, pèse sur les épaules des autres salariés. Dans certains services du SID, les collègues ne peuvent plus prendre en charge le travail des collègues qui partent pour diverses raisons. En cas de départ, le travail est réparti sur les salariés qui restent. La coupe est pleine, il faut absolument que la direction regarde service par service les conséquences néfastes de ces façons de faire.

Il est primordial de prendre en compte ces problématiques pour préserver la santé et le bien-être des salariés. La souffrance psychologique liée à la surcharge de travail peut entraîner des conséquences néfastes, telles que le stress, l'épuisement professionnel, voire le burn-out.

Il est donc essentiel d'agir rapidement

5.2. Retour de la commission Emploi Social du 9 avril

Le président : donne la parole à la présidente de la commission

Elle nous présente les conclusions des réunions tenues les 19 mars et 9 avril 2024. La commission souhaite aborder avec la direction, 12 thèmes lors des prochaines réunions.

Le président précise que pour certaines thématiques, elle sera en mesure de répondre à la demande des élus, mais que pour d'autres, notamment celles concernant les informations nominatives, elle ne fournira aucun document ni aucune réponse car elle ne pourra pas dévoiler des éléments confidentiels.

6. Conditions de travail et santé sécurité

6.1. Point de situation sur les RPS

Le président donne la parole à Patricia FERNANDEZ qui nous fait un point de situation.

Elle nous explique également la répartition des différents facteurs de risques, et que les relations sociales demeurent le facteur le plus crucial, avec 56% !

Force Ouvrière observe que les saisines, qui augmentent en permanence, sont principalement liées aux rapports sociaux.

Cependant, il est essentiel de ne pas se focaliser uniquement sur ce facteur !
D'autres éléments entrent en jeu, notamment le facteur de surcharge de travail.

6.2 retours de la commission CSSCT du 26 mars

Le président : donne la parole à Fabrice TERNOIS secrétaire de la CSSCT qui nous fait une restitution notamment sur les modalités de travail et les différents sujets qui seront discutés lors des réunions futures avec la direction.

Force Ouvrière les réunions jouent un rôle crucial dans la mise en place d'un environnement de travail optimal. Elles permettent non seulement de communiquer efficacement sur les attentes et les objectifs, mais aussi d'identifier et de prévenir les risques.

En favorisant un dialogue ouvert et constructif, les réunions contribuent à l'amélioration continue des conditions de travail et à la protection de la santé et de la sécurité des salariés et de la prévention des risques professionnels.

7. Point d'avancement sur la campagne des entretiens d'activité et professionnels

Le président : donne la parole à Marianne ABISOU qui présente le phasage des entretiens individuels. Deux entretiens vont se succéder : **l'entretien d'activité** et **l'entretien professionnel**.

A ce jour pour les entretiens d'activités il y a 94% d'entretiens programmés et 62% sont terminés pour les itinérants pour le siège 70% d'entretiens programmés et 29% sont terminés et pour l'ingénierie 80% d'entretiens programmés et 55% sont terminés. La campagne des entretiens d'activité se termine fin avril et celle pour les entretiens professionnel se terminera fin août. Il est donc trop tôt pour faire un point d'avancement .

8. Présentation de la direction RSE

Le président donne la parole à Christophe LEBARBIER qui nous fait une présentation de sa direction.

Fin de la séance à 16h

<https://foafpa.force-ouvriere.org>